

à exiter les soupçons. Son courage extraordinaire, sa renommée sans égale lui valurent d'échapper au poignard des émissaires du "Vieux", qui, ennemis de tous les chrétiens, n'osèrent pas cependant s'attaquer à son admirable loyauté.

Le bon Joinville parle, sans colère ni indignation, d'une ambassade des "assassins" qui vint à Acre trouver et menacer le saint roi Louis IX.

"A son retour de la Messe, dit-il, le roi les appela devant lui. Il les fit asseoir avec un émir et un bachelier (jeune). Celui-ci tenait trois couteaux, dont l'un entrant dans le manche de l'autre. C'était là un signe de défi en cas de refus. Il y avait, en outre, un autre envoyé ayant, autour de son bras, un morceau de bougran destiné encore au roi par l'insulaire s'il refusait la requête du "Vieil" de la Montagne.

Mon seigneur demanda à l'émir ses intentions. Il lui présenta alors ses lettres de créance en disant :

— Mon maître m'envoie demander si vous le connaissez.

— Je ne le connais point, mais ai-je bien souvent entendu parler de lui.

— Et, quand vous en avez ouï parler, continua cet émir, je m'étonne que vous ne l'ayez pas retenu pour ami, ainsi que le font l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le sultan de Babylone, parce qu'ils sont certains qu'ils ne peuvent rien qu'autant qu'il plaira à mon seigneur.

Et il lui parla d'un tribut que le "Vieux" payait aux grands maîtres du temple et de l'hôpital, lesquels ne le redoutaient point.

— D'ailleurs, ajouta assez naïvement l'envoyé, il n'aurait rien eu à gagner en tuant les deux religieux militaires.

Le saint roi, pour toute réponse, l'invita à revenir après dîner.

— Et, dit toujours Joinville, quand cet émir fut revenu, il trouva le roi assis entre le maître de l'hôpital et le maître du temple.

On lui demanda de répéter ce qu'il avait dit le matin. Il s'y refusa ; alors les deux grands maîtres lui commandèrent de venir le lendemain leur parler à l'hôpital. Ainsi fit-il...

Les chevaliers lui firent des reproches sur la hardiesse de son seigneur qui avait osé mander au roi de si dures paroles, et, si ce n'avait été

pour son honneur, ils auraient fait noyer les envoyés dans la sale mer d'Acre, en dépit du "Vieil" et de ses adhérents. Ils enjoignirent à l'émir de retourner à Alamon et de revenir quinze jours plus tard, rapportant des lettres, des bijoux pour satisfaire le roi Louis IX.

Ces quinze jours écoulés, les émissaires reparurent et apportèrent la chemise du "Vieux" expliquant, dans leur style imagé, que ce vêtement étant le premier de tous, leur maître voulait tenir le roi plus près de son amour que nul autre. Mais ils y joignaient d'autres cadeaux : un anneau en or très fin, un éléphant, une girafe, des pommes de diverses espèces, le tout en cristal ; des jeux de table et d'échecs, et ces objets étaient garnis de fleurs d'ambre attachées par de belles vignettes d'or. Quand on ouvrit les écrins qui les contenaient, il s'en échappa en tel parfum que la chambre en fut embaumée.

Le roi ne demeura pas en reste avec le Vieux de la Montagne ; et les ambassadeurs, accompagnés du Fr. Yves Le Breton, qui savait le "sarrazinois", chargés à foison de bijoux, de coupes d'or et de freins d'argent, retournèrent à Alamon.

Le religieux visita ce qu'on voulut lui montrer du château, mais il n'en pénétra pas les mystères. On le traita avec honneur ; il entendit les théories bizarres touchant les croyances du chef des sectaires ; et, très versé dans les coutumes du pays, il put se convaincre que le "Vieil" ne professait pas la pure loi de Mahomet, mais une religion à lui.

Moins respectueux des autres princes que de la personne du saint roi, le Vieux de la Montagne en fit tomber plus d'un sous le poignard de ses affidés.

Il se recrutait aussi des adeptes en Europe. Mais le premier lien qui l'unit à l'Allemagne reste inconnu.

C'est en Westphalie, cette contrée de Terre-Rouge, que l'on trouve une répétition, quoique changée, du château d'Alamon. Un franc-comte tint la place du "Vieux", sans jardins, sans splendeur, sans présents ; ses affidés ne furent que les membres, influents et actifs, d'un tribunal, d'abord, unique, puis de plusieurs tribunaux secrets dont la justice était implacable. Leurs assises officielles — car il fallait une couleur et une raison — se tenaient trois fois par an, sous un arbre. Les autres,